

Annexe: Liste des demandes au DFJC – mise à jour 2020-03-26

Ce document liste les demandes déjà faites au DFJC le 19 mars 2020, ajoute celles qui ont émergé depuis et les compare aux mesures annoncées le 24 mars par le DFJC.

Nous soulignons, lorsque nous avons l'information, l'application ou non des mesures dans les établissements (sachant bien entendu qu'il peut y avoir un délai entre l'annonce d'une mesure et son application concrète).

Nous nous permettons également de relever, même si cela n'exige pas de réponse immédiate au vu de l'urgence de la situation, que l'ensemble de ce dispositif numérique pose des questions fondamentales de gratuité de l'école en termes d'infrastructures matérielles pour les élèves et de fournitures de l'outil de travail par l'employeur pour les enseignant-e-s. Ces questions se sont déjà posées lors des échanges sur le numérique entre syndicats et DFJC et en trouve ici une illustration qu'il ne faudra pas oublier lors de nos futures négociations.

Documents de référence

- **Décision No 166** "Dispositions de mise en œuvre de l'enseignement distance dans l'enseignement obligatoire (COVID 19)"

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_decision_166.pdf

- **Décision No 167** "Dispositions de mise en œuvre du service d'accueil scolaire (SAS) (COVID 19)"

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_decision_167.pdf

- **Arrêté du 23 mars 2020** sur les mesures d'accompagnement dans le domaine de l'enseignement obligatoire visant à atténuer les conséquences des mesures prises pour lutter contre le coronavirus COVID-19.

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/coronavirus/Arrete-COVID-19-enseignement_obligatoire_CE_23.03.20.pdf

- **Communiqué de presse du DFJC** du 24 mars 2020

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/detail/communique/enseignement-a-distance-et-mesures-prises-face-a-la-pandemie-covid-19-les-solutions-se-mettent-en-p.pdf>

Demandes à la DGEO et à la DGEP	DGEO	DGEP	Etablissements
19.03.2020			
Que chaque élève puisse accéder à la plateforme et donc aux informations (re)transmises par les directions et les enseignant-e-s.	oui	non	En attente (problème matériel d'accès pour beaucoup)
Que chaque enseignant-e, y.c. les remplaçant-e-s, puisse accéder à la plateforme.	oui	non	En attente
Que la direction générale s'assure que chaque élève dispose de l'équipement nécessaire pour ses apprentissages.	oui	non	En attente. Pas clair, concernant les élèves qui n'ont pas le matériel.
Que l'information donnée aux élèves et aux enseignant-e-s soit coordonnée dans le temps et dans leur contenu entre les établissements de la même direction générale (DGEO / DGEP – gymnases / écoles professionnelles).	oui	non	En attente. Appliqué de manière variable par les directions.
L'organisation de prêt de matériel informatique pour équiper les enseignant-e-s qui en ont besoin: ordinateur portable, imprimante, scanner, tablette etc.	oui	oui	Pas dans tous les établissements.
L'organisation (par établissement) de prêt de matériel informatique pour les élèves : ordinateur portable, imprimante, tablette,...	oui	non	Pas dans tous les établissements.
La mise à disposition gratuite de matériel pour les élèves de l'école obligatoire, dont les besoins devront être ciblés en fonction du degré d'enseignement : crayons, feuilles de papier, feutres, colle etc. pour les plus petits ; cahiers, stylos, etc. pour les plus grands.	oui	?	Les enseignant-e-s se débrouillent.
La mise en place d'une <i>help line</i> à l'utilisation des différents outils et machines pour les enseignant-e-s.	non	non	Pas dans tous les établissements.
La mise à disposition de matériel pour les enseignant-e-s: papier, enveloppes et timbres pour envoyer du matériel à domicile.	non	non	Pas clair pour les possibilités de renvoi par les élèves. Information pas bien transmise, aux enseignant-e-s.
le DFJC compte-t-il exercer sur les entreprises de coaching scolaire qui, attirées par le gros marché potentiel des personnes inquiètes pour l'avenir scolaire de leurs enfants, profiteraient sans scrupule de	?	?	

cette aubaine en offrant des services payants et totalement incontrôlés.

Comment le DFJC prévoit-il d'organiser les engagements pour l'année scolaire 2020-2021?

Comment le département peut-il assurer que les étudiant-e-s actuellement en dernière année de HEP ne seront pas prétérité-e-s dans les processus d'engagement étant donné que les incertitudes concernant l'obtention du diplôme « à temps » sont particulièrement fortes en ce moment ? (**Nouvelle demande**)

Qu'il soit organisé pour les enseignant-e-s et les élèves une / des possibilité(s) de commander des livres avec des librairies indépendantes qui resteraient disponibles pour des commandes on-line...

Nous soulignons que les conditions sanitaires nécessaires doivent absolument être respectées à la poste (tant pour les employé-e-s que pour les destinataires). Ces envois doivent pouvoir bénéficier d'un statut d'envois prioritaires (après ceux en direction des services hospitaliers), au détriment d'envois commerciaux de produits non nécessaires.

Ces règles s'appliquent à tout envoi destiné à soutenir les apprentissages scolaires (matériel de base tel que papier, crayons, équipements NTIC, matériel pédagogique).

?

?

?

?

27.03.2020 – Nouvelles demandes

Dans la continuité logique de notre demande d'une meilleure coordination, organisée par les services, dans la communication entre les établissements ainsi que dans la priorité à placer dans le maintien du lien entre les élèves (parents) et l'école et d'éviter la surcharge de travail, nous demandons:

- Que les services soutiennent les établissements afin que ceux-ci puissent organiser une meilleure coordination entre les enseignant-e-s d'une même classe dans le travail donné.
- Dans tous les cas, les enseignant-e-s sont aidé-e-s et encouragé-e-s à garder le lien avec leurs élèves, à faire de la prévention, à prendre de leurs nouvelles.

?

?

Demandes à la DGEO	DGEO	Etablissements
--------------------	------	----------------

19.03.2020

Plateforme vidéo accessible pour un-e enseignant-e (type chaîne <i>youtube</i>); une plateforme <u>facile</u> pour des discussions en classe avec toutes et tous les élèves;	oui	Pas dans tous les établissements.
Adaptation des plateformes existantes (en particulier e-media) d'un système de fiches pdf à imprimer en exercices à faire en ligne;	oui	Pas dans tous les établissements. Attention à la contradiction avec le fait de ne pas laisser les élèves trop longtemps devant les écrans
Outils fonctionnels permettant de favoriser l'échange de documents et la collaboration entre les collègues d'un même établissement.	non	Besoin d'une structure qui permette et encourage la collaboration (logistique et organisationnelle)
Accès aux sites des éditeurs-rices (négociés avec elles-eux) pour les enseignant-e-s et les élèves;	non	

27.03.2020 – Nouvelles demandes

Pour des raisons sanitaires, limiter le nombre d'enseignant-e-s réquisitionné-e-s dans une journée, en organisant la garde par demi-journée (et non par tranches de quelques heures)	?	
Le tout écran et tout connecté n'est pas souhaitable, en particulier pour les plus jeunes élèves. Les activités sans connexion et sans écran sont encouragées par les services et des moyens (matériel cf. demandes) sont fournis aux établissements pour que cela soit réalisable hors ligne (matériel de bricolage, feuilles, cahiers,...)	?	

Demandes à la DGEP	DGEP	Etablissements
--------------------	------	----------------

19.03.2020

Offrir la possibilité de communiquer avec l'ensemble d'une classe / d'un groupe / d'une option par mail et par chat (le chat doit aussi inclure la possibilité de prendre contact individuellement avec l'élève	non	Educanet peut le faire mais ne marche pas, donc il faut un autre outil.
Offrir la possibilité de créer des classeurs pour y stocker des documents à mettre à disposition d'une classe. Ces classeurs doivent pouvoir stocker un grand nombre de documents, de tous formats (pdf, word, jpeg, jpn, mp3, mp4). Educanet2 ne permet rien de tout cela	non	
Avoir une capacité suffisante pour permettre l'utilisation simultanée de milliers d'utilisateurs-rices sans perturbation. Nous avons d'ores et déjà constaté des problèmes à ce niveau où il n'est plus possible d'effectuer des opérations, où la plateforme est à l'arrêt.	non	
Mettre à disposition des outils sécurisés pour des enregistrements sonores;	non	
Mettre à disposition des outils permettant de créer des exercices à faire en ligne;	non	
Mettre à disposition un logiciel permettant de créer des fiches pdf interactives (seule la version <u>payante</u> du logiciel <i>Adobe Acrobat Reader</i> le permet).	non	
La possibilité d'accéder aux ressources documentaires sur abonnement qui nécessitent d'être présent-e-s dans l'établissement (mots de passe exceptionnels de la bibliothèque cantonale pour tous les établissements).	?	Possible dans certains établissements
Quelles garanties et quelle sécurité le DFJC peut-il nous apporter sur les éléments de sécurité, de protection des données, de droit à l'image? Il nous semblerait légitime que les enseignant-e-s puissent refuser ce type de communication.	?	

27.03.2020 – Nouvelles demandes

Situation à l'EdT (la direction semble considérer qu'un smartphone est un outil de collaboration suffisant). Pour les élèves pas/peu alphabétisé-e-s et peu à l'aise avec l'outil informatique, un ordinateur serait nécessaire, mais il faut prévoir un appui pour la prise en main. De plus, qu'en est-il des élèves de l'EdT-accueil, qui n'ont droit qu'à un nombre limité de semestres (à titre	?	
---	---	--

d'exemple, certains des élèves auront eu 6 semaines effectives de cours car ils ont commencé en janvier voire février...). Comment ces situation seront traitées?		
Quid des limitations à 5 personnes préconisées à l'OFSP	?	
Afin de pouvoir garantir un niveau d'hygiène correct, l'organisation des permanences d'accueil et la limitation d'accès aux bâtiments doivent se faire en bonne intelligence avec la conciergerie et les possibilités du personnel de nettoyage et du personnel administratif.	?	

Droits syndicaux

Temps de travail : Prise en compte du fait que de nombreuses·eux enseignant·e·s sont également parents et/ou prennent soin d'une personne malade ou à risque dans leur entourage tout en ne bénéficiant pas des solutions de garde usuelles.		non
Les remplaçant·e·s doivent pouvoir être indemnisé·e·s:		?
- Celles et ceux qui ont un contrat de durée déterminée doivent voir leur statut prolongé jusqu'à la fin de la crise.		
- Celles et ceux qui n'ont pas de contrat mais sont en situation de remplacement doivent pouvoir revendiquer une perte de gain calculée sur la moyenne des 12 derniers mois de salaire.		
L'Etat doit veiller à ce que toutes les personnes des corps professionnels qui relèvent du secteur privé et travaillent dans les établissements bénéficient d'une continuité salariale.		non
Nous revendiquons un droit d'information virtuelle par l'accès à l'ensemble des listes de distribution électronique des employé·e·s du DFJC.		non